

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1070

présenté par

M. Tan, Mme Degois, Mme Liso, Mme Bureau-Bonnard, Mme Brulebois, M. Vignal, Mme Hérin,
Mme Robert, Mme Boyer, Mme Rossi, M. Haury, Mme Givernet, M. Besson-Moreau,
Mme Provendier, Mme Vanceunebrock, Mme Le Feur, Mme Amadou et Mme Jacqueline Dubois

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.